

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

1500-1610-1720-1830-1940-
2050-2160-2270, rue Duff Court

Investissements

Plus de 460 000 \$

Calendrier

D'octobre 2015 à février 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

ADT Protectron

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à moderniser les contrôles d'accès aux espaces communs : entrée principale, porte arrière, buanderie, garage. Le nouveau système d'accès fonctionnera par clé magnétique.

- ▶ Le nouveau système d'accès sera plus performant et robuste;
- ▶ Seuls les résidants et les employés de l'OMHM auront accès aux habitations et aux espaces communs lorsque les portes seront verrouillées.

Les travaux consistent en :

- ▶ la pose de conduits;
- ▶ l'installation de câblage pour alimenter les unités de contrôle;
- ▶ l'installation des unités de contrôle dans les espaces communs.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit;
- ▶ poussière;
- ▶ présence d'équipements;
- ▶ présence des ouvriers à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble.

Soyez vigilants et lisez bien les avis affichés dans votre immeuble.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Avec vous



C'est naturel

Au cours des dernières années, les locataires ont été consultés à différentes occasions. Ils ont manifesté leurs préoccupations sur différents sujets dont :

- ▶ la sécurité et le vandalisme dans les garages (bris d'équipement);
- ▶ les portes d'entrée qui demeurent souvent débarrées le soir.

Prochaine rencontre en 2016

Une rencontre avec tous les locataires aura lieu au **début de 2016**. Cette rencontre permettra d'expliquer le fonctionnement du nouveau système de cartes magnétiques et de répondre à vos questions.

Avec le nouveau système d'accès par carte magnétique, **des changements seront apportés aux heures d'accès aux espaces communs** :

- ▶ les heures d'accès aux buanderies seront modifiées;
- ▶ le garage sera accessible par l'ascenseur entre 22 h et 8 h;
- ▶ les heures d'accès par les portes d'entrée avant et arrière resteront les mêmes, soit de 8 h à 22 h.

L'accès aux resserres et aux salles de recyclage ne change pas. **Veillez donc conserver vos clés.**

À vous d'agir — Rôle du locataire

Rencontre obligatoire

Après la rencontre avec tous les locataires, l'OMHM organisera des rencontres dans chaque immeuble pour remettre les cartes magnétiques. **Assurez-vous d'être présent.**

Les cartes seront distribuées gratuitement à tous les **membres de votre famille de 12 ans et plus**. Si vous perdez votre carte ou si vous désirez une carte supplémentaire, un dépôt de 25 \$ sera exigé. Ce dépôt est remboursable.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7